

224C2480
FR0010908533-FS0893

28 novembre 2024

Déclaration de franchissement de seuils (article L. 233-7 du code de commerce)

IL EST RAPPELE QUE LA PRESENTE DECLARATION EST ETABLIE SOUS LA RESPONSABILITE DU DECLARANT, LA PUBLICATION DE CET AVIS N'IMPLIQUANT PAS LA VERIFICATION PAR L'AMF DES INFORMATIONS COMMUNIQUEES.

EDENRED
(Euronext Paris)

Par courrier reçu le 27 novembre 2024, complété par un courrier reçu le 28 novembre, la société T. Rowe Price Associates, Inc.¹ (100 East Pratt Street, Baltimore, MD 21202, Etats-Unis) agissant pour le compte de fonds et de clients dans le cadre de mandats de gestion, a déclaré avoir franchi en hausse, le 22 novembre 2024, les seuils de 5% du capital et des droits de vote de la société EDENRED et détenir 12 385 921 actions EDENRED² représentant autant de droits de vote, soit 5,08% du capital et 5,01% des droits de vote de cette société³.

Ce franchissement de seuils résulte d'une acquisition d'actions EDENRED sur le marché.

¹ Contrôlée par la société T. Rowe Price Group, Inc qui ne détient pas de participation ou n'intervient pas pour son compte.

² Le déclarant a précisé détenir par ailleurs 40 162 actions EDENRED pour le compte de clients (non prises en compte dans la détention visée au 1^{er} alinéa) pour lesquelles ceux-ci ont conservé l'exercice des droits de vote.

³ Sur la base d'un capital composé de 244 010 586 actions représentant 247 208 888 droits de vote, en application du 2^{ème} alinéa de l'article 223-11 du règlement général.